Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 24 (1936)

Heft: 470

Nachruf: In memoriam

Autor: S.B.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les Expositions

Musée Rath (Genève)
Mlle Alice Milsom

Mlle Milsom présente une série d'huiles, d'aquarelles, et quelques sépias, des paysages surtout, qui nous font voyager de la Suisse en Bretagne, de divers coins de France jusqu'à la Méditerranée, en passant par Vézelay et Lourmarin, pour faire un bond jusqu'à Rome.

Son *Pont Saint-Michel* (Paris) a un grand charme de poésie; certaines de ses plages retiennent par la finesse des couleurs. Il y a aussi ce *Château de Lourmarin* dans le ciel bleu, et cette *Rue à Vézelay* si pittoresque et si harmonieusement fondue dans les gris-mauve, et *Pont-Aven* au joli éclairage, et le doux argent des oliviers de Provence.

PENNELLO.

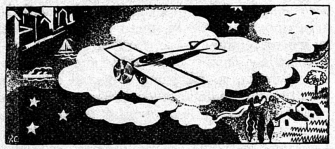

Correspondance

Lausanne, le 1er février 1936

Rectification

Chère Mademoiselle,

Veuillez être assez aimable pour insérer dans le prochain numéro du *Mouvement* la note suivante:

La fondation du nouveau restaurant sans alcool « *Le Carillon* », à Lausanne, n'est pas due uniquement aux Femmes abstinentes de cette ville. Tout au plus peut-on dire que celles-ci ont été les « entraîneuses » du Cartel lausannois des Sociétés antialcooliques, chaque Société qui en fait partie ayant pris à cette fondation sa part financière et morale, de même que beaucoup de Sociétés d'abstinence de la Suisse romande.

Recevez, etc.

A. GILLABERT-RANDIN.

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — On a refusé du monde, ainsi que cela arrive toujours lorsque la question traitée est d'actualité et le conférencier spécialement compétent, lors du thé suffragiste du 3 février dernier.

C'est que le sujet à l'ordre du jour était celui du *chômage à Genève*, et que le chef du Département auquel incombe la lourde tâche de lutter contre ce fléau, M. le conseiller d'Etat André Erhler, avait bien voulu accepter de venir le traiter pour l'Association, dont il est d'ailleurs membre, étant un suffragiste convaincu. Durant plus d'une heure, devant un nombreux public remarquablement attentif, il a développé un intéressant exposé, fortement documenté, mais certes point rassurant. Car si Genève n'est pas, d'après les statistiques, l'une des villes qui, en Suisse, souffrent le plus du chômage (elle ne vient qu'en 7me rang, après Saint-Gall, Neuchâtel, Lausanne, etc.), elle n'en glisse pas moins sur la pente fatale, et des difficultés de crédit compliquent encore sa situation. En ce début de février, on comptait chez nous 8650 chômeurs (dont 7368 hommes et 1282 femmes). M. Ehrler a indiqué les méthodes essentielles instituées pour leur venir en aide: l'assurance-chômage, au moyen des caisses, soit professionnelles, soit paritaires, soit publiques, et dont d'après la loi, l'Etat paye le 80 % des prestations; et l'assistance, sous forme d'allocations de crises, les unes fédérales mais distribuées par le canton, aux chômeurs de certaines industries, les autres cantonales pour d'autres industries, la variété de l'activité économique de notre pays obligeant les cantons à combler les lacunes forcément laissées par les subventions fédérales. A ceci il faut encore joindre la création des possibilités de travail, mais souvent bien restreintes, des exemple frappants montrant comment en venant aux aides aux uns, on suscite des difficultés de travail aux autres.

Un échange de vues très nourri s'est ensuite engagé autour de cette conférence, qui a fini sur une note profondément humaine; et de nombreuses questions ont été posées concernant le chômage agricole, l'assistance aux étrangers et aux Confédérés, le fonctionnarisme, la réadaptation des chômeurs, le chômage des intellectuels, des artisans, et *last but not least*, le chômage féminin, question à l'occasion de laquelle M. Erhler a montré tout l'appui précieux que l'Ouvroir de l'Union des Femmes, institution privée, apporte à la lutte à mener dans notre canton. Nous l'en remercions ici.

E. GD.

The International Suffrage News
(JUS SUFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde

(Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: **6 sh.** **4,50 fr. suisses**

190, Vauxhall Bridge Road, Londres, S. W. I.

IN MEMORIAM

LAUSANNE. — La Section de Lausanne a eu le chagrin de perdre, le 9 février, un de ses membres distingués, M. Henri Bovay, professeur de droit à l'Université, ancien juge cantonal. Ses occupations ne permettaient pas à M. Bovay de nous aider dans notre travail suffragiste, mais il tenait à être membre de notre Section, et nous étions fiers de compter sur l'appui de sa belle intelligence et de sa science juridique.

S. B.

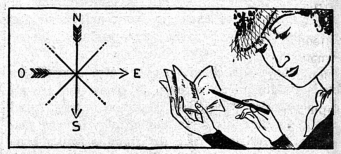

Carnet de la Quinzaine

Samedi 15 février:

GENÈVE: Conférences publiques et gratuites de la Salle de la Rive droite, 3, rue Lévrier, 17 h. 30: *Les problèmes de l'heure: pour la dignité morale de la femme*, par Mlle Emilie Gourd.

Mercredi 19 février:

GENÈVE: Club de rapprochement à l'Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: *La maman à la fenêtre*, causerie par Mme Kretschmar, agente romande de la Ligue suisse de Femmes abstinentes. Thé.

Jeudi 20 février:

LAUSANNE: IXe Journée des Femmes du canton de Vaud, Salle des XXII Cantons: 10 h. 15: Chœur d'ouverture. — Allocution de M. le Conseiller d'Etat Fischer, délégué du Conseil d'Etat. — *L'esprit de notre action*, par M. le pasteur Pidoux (Lausanne). — *Le travail social à travers le monde*, par M. Maurice Veillard (Lausanne). — 14 h. 15: *La femme au service de son prochain*, par M Blanche Richard, juge assesseur (Genève). — *Nos pères et l'âme vaudoise*, par M. Cordey. — Partie récréative. (Pour plus amples détails, voir notre précédent numéro.)

Id. GENÈVE: Association genevoise des Eclaireuses suisses, Maison Communale de Plainpalais, de 10 h. à 22 heures: *Fête du XXe anniversaire des Eclaireuses genevoises*. Exposition. Démonstrations. Jeux pour les enfants. Buffet (soupers). — A 17 h. 15 et à 20 h. 30, revue: *Vingt ans après*.

Vendredi 21 février:

GENÈVE: Ligue suisse de Femmes abstinentes, Salle Centrale, 1er étage. Allocution de Mme Kretschmar, agente romande de la Ligue. *Le charme de nos lacs*, causerie avec projections lumineuses par M. Hiltbrand.

Id. BERNE: Association pour le Suffrage féminin, Lycéum-Club, 20 h. 15: *Un voyage féministe du Danube à la Baltique*, conférence par Mlle Emilie Gourd.

Samedi 22 février:

BERNE: Groupement suisse « La Femme et la Démocratie », Salles du « Daheim », 14 h. 15: Réunion privée sur convocation: 1. Cours de Vacances à Casoja en octobre; 2. Collaboration du Groupe avec des organisations de tendances analogues; 3. Participation à des démonstrations contre les atteintes aux droits démocratiques; 4. Divers.

Lundi 24 février:

GENÈVE: Association des anciennes élèves de l'Ecole secondaire, Hôtel des Bergues, 20 h. 30: Thé et réunion familière.

Mardi 25 février:

GENÈVE: Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme, rue des Granges, 5. 1er étage, à 17 h.: Assemblée générale. (Cet avis tiendra lieu de convocation.)

Mercredi 26 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: *Promenade en Egypte*, conférence avec projections lumineuses, aimablement offerte par M. Fréd. Boissonnas au profit de la caisse de l'Union. Billets à 2 fr. (droit des pauvres compris), en vente au local de l'Union.

Id., id.: Lycéum-Club, 1. rue des Chaudronniers, Association des Femmes universitaires, Lycéum-Club et Société genevoise d'études italiennes, 20 h. 30: *Garibaldi et l'Amérique latine*, conférence par Mlle Anita-Italia Garibaldi (Rome), lic. ès lettres, et petite-fille de Garibaldi. Billets en vente au Lycéum et le soir à l'entrée.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Hérisau et Trogen, février 1936

Mesdames et chères Alliées,

Nous sommes toutes oppressées par le présent et angoissées en face de l'avenir. L'horizon est sombre. Au loin des batailles font rage; près de nous ce sont des luttes de partis ou d'intérêts qui, pour être moins meurtrières, nous remplissent cependant de craintes. Nous voudrions savoir que faire pour remédier à cet état de choses déplorable. « Que faites-vous à l'Alliance? demandent plusieurs d'entre vous. Ne pourriez-vous pas rassembler les femmes pour une croisade contre les puissances de haine et l'instinct brutal de domination?»

Nous sommes convaincues que les efforts pour la paix devraient être, davantage que par le passé, le centre de nos préoccupations, mais nous savons aussi qu'il ne suffit pas de protester, qu'au contraire il faudrait faire du travail constructif.

Les grandes actions entreprises pour empêcher les guerres n'ont pas abouti. Pour l'instant nous sommes limitées au travail en petit: la paix doit régner en premier lieu dans nos maisons, dans nos sociétés, dans les groupements d'intérêts divers, dans notre patrie. Un peuple divisé à l'intérieur ne saurait contribuer à la pacification internationale.

Ne devrions-nous pas, nous les femmes, liées par tout ce qui est essentiellement humain — par dessus les questions de race et de nation — ne devrions-nous pas chercher les voies qui conduiront à la paix, même là où les essais officiels ont échoué? Nous pourrions arriver à former l'opinion publique et par ce canal, nous exercerions notre influence sur les gouvernements et les conférences internationales.

Nous venons à vous aujourd'hui, Mesdames, pour vous prier de mettre au centre de vos activités le travail pour la paix, la compréhension et la tolérance. Nous aimerions qu'au cours de ce printemps, l'on discute de ces problèmes dans toutes nos sociétés, pour que chacune de nous se rende compte combien sa responsabilité personnelle est grande. Ces sujets pourraient être traités à votre assemblée générale ou dans des réunions spéciales. Nous voudrions cependant qu'à peu près au même moment, toutes les sociétés parlent de cette question et fassent appel aux consciences individuelles. Peut-être sera-t-il préférable de faire parler l'une des vôtres? Si au contraire vous préfériez faire appel à un conférencier du dehors, nous sommes prêtes à vous indiquer des personnes capables d'introduire le sujet.

Nous tâchons, d'autre part, d'obtenir qu'un dimanche spécial, si possible le 17 mai (le 18 mai est le jour de la bonne volonté), une manifestation pour la paix soit organisée dans toutes les églises, et nous vous prions de nous appuyer auprès de vos autorités ecclésiastiques locales.

Nous vous recommandons aussi le concours lancé par le présidente du Conseil international des femmes sur le sujet suivant: « Quels moyens et possibilités avons-nous pour faire comprendre à la jeunesse qui monte qu'elle est appelée à réaliser l'entente internationale que l'humanité attend depuis si longtemps? »

Nous vous rendons enfin attentives à l'Ecole d'été de la Société des Nations, qui réunit chaque année, en septembre, à Genève, des jeunes gens de tous les pays pour la discussion de programmes internationaux se rapportant à la paix. Parmi les élèves, les Suisses ne sont pas nombreux.

Nous sommes persuadées, Mesdames, que nos efforts ne seront pas vains, car les forces spirituelles agissent, elles aussi, et c'est toujours grâce à elles que les peuples se relèvent des crises morales semblables à celles que nous traversons. Nous savons aussi que beaucoup de femmes d'autres pays attendent de nous un effort spécial. L'action en commun sera pour nous un nouveau lien, et nous espérons vivement qu'elle nous rapprochera du but rêvé.

Nous sommes prêtes à vous donner notre appui, ainsi que tous les renseignements dont vous aurez besoin.

Veuillez recevoir, Mesdames et chères Alliées, nos meilleurs vœux pour la réussite de vos efforts.

La Présidente: CLARA NEF.
La Secrétaire: ALICE RECHSTEINER.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

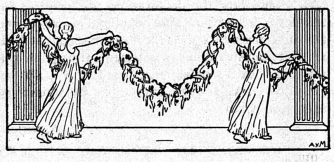

A travers les Sociétés

Nouveaux livres de femmes.

Ce fut une soirée charmante et du plus délicat plaisir de l'esprit que passèrent lundi dernier, à Genève, celles qu'avaient convoquées l'Union des Femmes et l'Association pour le Suffrage pour entendre Mme Vuilliomenet-Challandes, notre collaboratrice. Avec autant de finesse que de sympathique compréhension de la psychologie des auteurs, entremêlant les citations ingénieusement choisies avec des appréciations personnelles marquées au coin d'un goût littéraire très sûr, Mme Vuilliomenet évoqua pour ses auditrices trois tout récents livres de femmes: *La Petite Chronique* d'Anna-Magdalena Bach, traduite par M. et Mme Buchet, qui connaît en ce moment un rare succès de librairie; *Bénédiction*, de Claude Silve (Grasset, éditeur), qui fut honorée du Prix Fémina pour 1935, et le *Bouquet de Roses rouges* (Corréa, éditeur), d'Isabelle Rivière, la femme du fondateur de la *Nouvelle Revue française*, qui a laissé de vivants souvenirs à Genève, et qui, présentée par Mme Alph. Daudet, ne manqua ce même prix Fémina que d'une voix.

Par le choix de ces trois récentes œuvres de femmes, d'une inspiration si élevée et d'un charme si subtil, comme par l'analyse parfois malicieuse, toujours vivante, qu'elle en a donnée, Mme Vuilliomenet a su prouver, si besoin en était encore, que littérature et féminisme, loin de s'exclure, au contraire, se complètent. Qu'elle en soit vivement remerciée ici.

M. F.

Chansons de Roumanie, visions de Sicile.

Ce fut une réunion mensuelle particulièrement réussie que celle du 1er février, à l'Union des Femmes de Genève. Mme Jenny Ciolac, que nous avions eu le plaisir d'entendre il y a deux ans, nous est revenue dans son chatoyant costume national. Cantatrice et professeur de chant au Conservatoire de Craiova, Mme Ciolac, élève de Ketten, est aussi la première propagandiste du folklore roumain à l'étranger, chantant dès 1927 à différents postes de radio.

Cette fois-ci, elle nous a fait admirer l'art populaire de sa patrie, pour passer ensuite à la musique moderne, et nous donner, en première audition, le beau chant *A la très chère* du jeune compositeur Cretzoiu, qui rappelle un peu Duparc tout en conservant le ton nostalgique et le coloris de l'Orient. Cette interprétation, si intelligente et si nuancée, avec la bonne accompagnatrice qu'est Mme A. Montandon, a été vivement applaudie.

Ajoutons — ce qui n'est pas superflu pour les lectrices de ce journal — que Mme Ciolac est une féministe convaincue, membre de l'Association féministe roumaine.

Après le thé, on suivit Mme Henri Reverdin dans cette partie de la Sicile tout imprégnée d'art grec, qui comprend en premier lieu Syracuse et Agrigente; et ce fut un très beau voyage parmi les temples et les ruines, dans des sites ravissants, avec un guide érudit et enthousiaste. Histoire, poésie, descriptions vivantes, accompagnent et commentent les excellentes reproductions qui se succèdent sur l'écran.

M.-L. P.

Union des Travailleurs Sociaux à Genève.

Nous sommes heureuses de pouvoir saluer ici la constitution d'un groupement, qui existe déjà dans plusieurs autres villes suisses, mais qui n'avait pu encore se former à Genève, celui des travailleuses et travailleurs sociaux. Groupées sous la présidence de Mlle B. Richard, juge assesseur à la Chambre pénale de l'Enfance, une bonne quarantaine de personnes ont décidé cette création le 5 février dernier, et ont adopté des « directives » de caractère très général et très souple, de préférence à des statuts forcément plus rigides. D'après ces directives, le but de ce groupement est:

a) de créer entre travailleurs sociaux, dans un esprit de neutralité politique et confessionnelle, des relations qui leur permettront d'échanger leurs expériences, de s'entr'aider, de coordonner leurs efforts.

b) de permettre aux travailleurs sociaux d'examiner les cas pratiques dont ils s'occupent en commun;

c) de contribuer au développement et à l'amélioration du travail social en augmentant les connaissances théoriques et pratiques des membres de l'Union, de façon qu'absorbés par un travail spécialisé, ils acquièrent une vue d'ensemble des problèmes sociaux;

d) de donner à la carrière de travailleur social un caractère plus défini, plus nettement reconnu, plus professionnel, tout en insistant sur la valeur de la personnalité, de la consécration et d'une vie individuelle harmonieuse;

e) d'entretenir des relations avec les organisations similaires des autres cantons et des autres pays.

Quelques personnes auraient désiré mettre davantage l'accent sur le caractère professionnel du travail social, mais la grande majorité a craint que la nécessité qui surgirait forcément alors de délimiter nettement ce qu'est le travail social n'éloignât, dès le début, bon nombre de membres de la nouvelle organisation, dont le concours peut être précieux pour l'action de rapprochement et d'éducation mutuelle qui doit se faire en premier lieu, une organisation plus spécifiquement professionnelle pouvant se créer plus tard dans ce même milieu.

Cette Assemblée a également décidé que des réunions familières auraient lieu le premier vendredi de chaque mois de 17 à 19 heures, au cours desquelles une causerie serait faite que suivrait une discussion. Puis, elle a élu un Comité composé de Mlles B. Richard, juge assesseur, Lucile Jaquier, infirmière chef d'hygiène sociale, L. Robbé, infirmière sociale du Bon Secours, Marg. Nobs, secrétaire de l'Union Mondiale de la Femme, I. M. de Morsier, secrétaire générale adjointe de l'Union internationale de Secours aux Enfants, G. Massy, assistante sociale auprès du tuteur général, et de M. Henri Dubois, directeur de l'Office social.

E. GD.